Nouveau référentiel

Formation d'intégration pour les agents territoriaux de catégorie A et B

À partir de septembre 2026



Vous êtes agent territorial, titulaire ou contractuel recruté sur un emploi permanent pour une durée d'au moins un an, en application de l'article L332-8 du code général de la fonction publique ? La formation d'intégration est la première étape de construction de votre nouveau parcours professionnel et la condition de votre titularisation pour les agents stagiaires.

Ses objectifs ? Vous aider à mieux appréhender les valeurs du service public, vous outiller pour évoluer dans un environnement professionnel en transition et développer votre expertise managériale ou en matière de gestion de projet.

Le 1er septembre 2026, un nouveau référentiel vient modifier les contenus des formations d'intégration pour les agents de catégorie A et B.

Fruit d'une démarche collective menée avec des stagiaires, des collectivités et des formateurs, tout en garantissant l'application du décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, les contenus des FIA et FIB changent au 1er septembre 2026.

En pratique, les 10 jours de formations seront déclinés autour de trois enjeux dont les programmes et les modalités d'animation ont été repensés :

Formation d'intégration de catégorie A (FIA)

Enjeu 1 : Appréhender l'écosystème d'un agent public
→ **3 jours**

Enjeu 2 : Adapter son positionnement à ses fonctions
→ **3 jours**

Enjeu 3 : Evoluer dans un monde en transition
→ **4 jours**

Formation d'intégration de catégorie B (FIB)

Enjeu 1 : Appréhender l'écosystème d'un agent public
→ **3 jours**

Enjeu 2 : Adapter son positionnement à ses fonctions
→ **3 jours**

Enjeu 3 : Mettre en œuvre un projet dans un monde en transition
→ **4 jours**

DES NOUVEAUTÉS



Consolider le socle de connaissances sur l'environnement territorial et la carrière en les contextualisant encore davantage aux réalités actuelles des collectivités

Par exemple, identifier les dispositifs RH au service des parcours professionnels

Intégrer de nouvelles thématiques

Par exemple, mieux répondre aux besoins des usagers, dialoguer et interagir, développer ses connaissances sur les risques naturels de son territoire et comportements adaptés

Outiller les agents pour une application dans le champ professionnel

Par exemple, les pratiques pour un management collaboratif

Identifier les transitions écologique, numérique, sociétale pour penser des politiques publiques adaptées

Répondre encore mieux à la diversité des besoins des stagiaires de FI par des activités pédagogiques différenciées

cnfpt.fr

Pour en savoir plus sur les formations d'intégration A et B en Bretagne, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, rendez-vous sur notre site Internet.

Rubriques « Se former > Suivre une formation > Se former tout au long de sa carrière > Les dispositifs de formation d'intégration > inscriptions aux formations d'intégration pour les catégories A et B